

CONTRAT FOURNISSEUR
Conditions particulières

Date : Responsable du dossier :

Dénomination sociale / Nom :Siren/Siret (obligatoire) :

Adresse : Ville : Code postal :

Pays :

Téléphone : Fax :e-mail :

N° TVA intracommunautaire (obligatoire) :

Packs	Produits
Pack 1 : site internet sans référencement	Quantité : 1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 <input type="checkbox"/> 4 <input type="checkbox"/> 5 <input type="checkbox"/>
Pack 2 : site Internet avec référencement	Quantité : 1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 <input type="checkbox"/> 4 <input type="checkbox"/> 5 <input type="checkbox"/>

Collecte d'informations

Choix de la Template *

1

2

3

4

5

6

* Les 6 modèles vous ont été présentés dans le cahier de modèles. Si vous désirez les revoir, merci de vous rendre sur <http://www.xtens.fr>

Gestion des domaines

Choix sous nom de domaine **:

** Le choix du sous nom de domaine est dans le cadre d'un site sans référencement, si le site est choisi avec référencement, laissez la case vide. Le référencieur décidera au mieux de l'url à inscrire .

Achat nom de domaine :

Adresses mail :***

*** Votre 1^{er} adresse mail est offerte, si vous en souhaitez plusieurs, les suivantes vous seront facturées au prix de 2€ chacune.

2.

3.

4.

Conditions financières Internet :

Sans financement :	Avec financement :
Site Internet :	Site Internet :
Référencement :	Référencement :
Autres :	Autres :
Remise :	Remise :
TVA 19,6% :	TVA 19,6% :
TOTAL :	TOTAL :
	Mensualités : nombre
	Soit€ TTC/mois
Durée * (minimum 12 mois)	Durée * (minimum 12 mois)
<input type="checkbox"/> Mois	<input type="checkbox"/> mois
Rappel : Une remise n'est valable que la première année du contrat	Rappel : Sous réserve de l'acceptation de votre dossier par Hairdreams et d'un chèque d'acompte ou du 1 ^{er} prélèvement

Autorisation de prélèvement :

J'autorise l'Etablissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier, si la situation le permet, tous les prélèvements ordonnés par le(s) Créanciers ci-dessous. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution sur simple demande à l'établissement teneur de mon compte. Je réglerai le différend directement avec le Créancier.

Nom et adresse du débiteur	Hairdreams Haarhandels GmbH. A-8051 Graz Austria / Europe, Floraquellweg 9, UID Nr.: ATU37443101 (no TVA intracommunautaire), Bankverbindung: Bank Austria Creditanstalt AG; Herrengasse 15, A-8010 Graz; BLZ 12000, Kontonr.: 0882- 66226/00 Nom et adresse du créancier, numéro de compte à créditer
Nom et adresse de l'établissement teneur du compte à débiter	Signature du titulaire du compte à débiter

Code Banque | Code Guichet | Compte | Clé RIB

Le client déclare avoir pris parfaite connaissance des Conditions Générales de prestations de services d'Hairdreams figurant au verso, et les accepter intégralement et sans réserve.

Pour acceptation, cachet de l'entreprise et signature :

Contrat n° :

Contrat de licence d'exploitation de site Internet

Entre

Dénomination sociale/Nom :
Forme sociale :
Au capital de :
N° de RCS :
Siège social :
Représenté par :
ci-après désigné 'le Client'
d'une part, et

Dénomination sociale/Nom : Hairdreams
N° de RCS : FN: 109447/b, Graz - Autriche
Siège social : Floraquellweg 9
A-8051 Graz Austria

Ci-après désigné 'Hairdreams'

Objet

Création de site Internet : pages
Hébergement
Référencement
Noms de domaine/Sous nom de domaine :
.....
Divers :
.....

Conditions financières

MENSUALITE TOTALE HT en Euros :€
TVA 19,6% :€
Soit : MENSUALITE TOTALE TTC :€

Durée : mois
Pour la durée totale de mois, durée ferme et
irrévocable (plus le prorata du mois en cours)

Conditions générales

Article 1 – Transfert – Cession

Le Client reconnaît à Hairdreams les droits du présent contrat. De convention expresse et sous les réserves ci-après énoncées, Hairdreams devient propriétaire des biens immatériels liés au présent contrat, en l'occurrence le site Internet qui sera fourni au Client. A cet effet, Hairdreams se réserve le droit de sous traiter la création et de transférer à l'entreprise sous traitante au fur et à mesure de l'achèvement des phases de réalisation et d'évolution nécessaire dudit site les droits d'exploitation, de reproduction, de représentation, de commercialisation et d'usage du site et pour toute la durée du présent contrat. Hairdreams cède le droit au client d'exploiter le site donc la vocation est d'optimiser son exploitation commerciale grâce à la publicité qu'il pourrait générer. En conséquence, le Client reconnaît que l'objet du contrat a un rapport direct avec son activité professionnelle et qu'en conséquence le code de la consommation ne s'applique pas.

Article 2 – Livraison et installation du site Internet

2.1 - Le client et Hairdreams ont régularisé un bon de commande définissant les caractéristiques graphiques et techniques du site Internet, et les délais et modalités de réalisation et de mise en ligne. Toutes clauses ou conditions particulières du bon de commande non expressément dénoncées au cessionnaire sont inopposables à ce dernier.

2.2 - L'obligation de délivrance du site Internet est exécutée par Hairdreams, sous le contrôle du Client. Le site Internet sera considéré comme étant accepté par le client et celui-ci n'émet aucune opposition à la conformité du site cinq jours ouvrés maximum après la réception de l'e-mail ou de la télécopie lui confirmant la mise en ligne du site Internet.

La signature par le client du procès verbal de réception est le fait déclencheur d'une part de l'exigibilité des échéances et d'autre part de la faculté du règlement de la facture d'Hairdreams.

2.3 - La mise en ligne du site Internet est faite aux frais et risque du Client et sous sa responsabilité. La non mise en ligne du site Internet ne pourra être invoquée par le client pour s'opposer à l'exécution du présent contrat.

Article 3 – Droits sur le site Internet

3.1 - Le client assume toutes les responsabilités en terme de contenu et de respect des droits des tiers

3.2 - Hairdreams est titulaire des droits de propriété intellectuelle nécessaires à la conclusion du présent contrat sur l'architecture technique et visuelle du site Internet. A ce titre, le Client pourra, durant la vie du contrat, faire évoluer ou adjoindre au site Internet, sous son entière responsabilité, des éléments de son choix. Ces éléments, sauf à pouvoir être supprimés sans conséquence feront partie intégrante du site Internet et resteront la propriété du cessionnaire.

3.3- Hairdreams concède au Client une licence d'exploitation sur les éléments constitutifs du site Internet qu'il lui fournit dont notamment l'architecture technique et visuelle du site Internet. Cette licence est incassable, non transférable, et consiste dans le droit d'utiliser ces éléments par affichage, chargement, exécution, transmission et stockage.

Article 4 – Nom de domaine, sous nom de domaine

Le client choisira un sous nom de domaine sur le portail ne portant atteinte à aucun droit de quelque nature que ce soit d'un tiers et conforme à l'ordre public. Ce choix est fait sous sa seule responsabilité.

Article 5 – Hébergement et demande de référencement

5.1 - L'hébergement et la demande de référencement du site Internet sont sous la responsabilité d'Hairdreams.

5.2 - Le client confirme qu'il ne fait pas de l'identité de l'hébergeur une condition du présent contrat et accepte par avance la substitution d'une autre entreprise pour la réalisation des prestations.

5.3 - Si le site Internet du client contenait des données portant atteinte aux droits de tiers ou illicites, les prestations d'hébergement pourront être suspendues avec effet immédiat sans mise en demeure préalable, sans que ladite suspension ne puisse être arguée par le client pour suspendre le paiement des échéances.

Article 6 – Formalité de déclaration

Le client garantit Hairdreams qu'il effectuera toute déclaration ou formalité d'enregistrement préalable notamment auprès de la commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL).

Article 7 – Protection du site Internet

7.1 – Toute saisie ou réquisition, ou sa tentative, du site Internet doit être immédiatement dénoncée à Hairdreams. Elles doivent donner lieu dans les plus brefs délais, selon le cas, à toute action amiable ou judiciaire engagée par le Client à ses frais entiers et exclusifs, à effet de préserver les droits et intérêts du cessionnaire.

7.2 – Les saisies ou revendications susvisées, ou leurs tentatives n'autorisent pas le Client à différer le paiement des échéances, à en déduire le montant ou à solliciter en justice leur réduction.

7.3 – Le Client s'engage à procéder à ses frais à toutes les formalités de publicité obligatoire du présent contrat afin de le rendre opposable aux tiers

7.4 – La cession ou le transfert de la licence d'exploitation du site Internet définie au présent contrat et/ou son affectation en garantie par le Client sont interdites.

Article 8 – Durée

Le contrat prend effet à compter de sa date de signature, et ce pour la durée prévue aux conditions particulières figurant au recto du présent contrat, plus le prorata du mois en cours. Le contrat est conclu sous la condition résolutoire de la non-signature du procès verbal de réception visé à l'article 2.2. A l'expiration de la durée irrévocable de base, définie aux conditions particulières, faite pour l'une ou l'autre des parties de notifier par lettre recommandée avec accusé de réception et avec préavis de trois mois avant la date d'échéance du contrat, sa décision de ne pas renouveler le contrat, le contrat est de plein droit poursuivi par périodes successives d'une année.

Article 9 – Modalités de paiement

9.1 – Le montant des échéances est fixé dans les conditions particulières du présent contrat. Les échéances sont portables et non quérables.

9.2 – La signature du procès verbal de réception du site Internet vaut début des échéances pour le site Internet.

9.3 – Les échéances sont payables sur présentation par Hairdreams d'avis de prélèvement domiciliés auprès de l'établissement payeur désigné par le Client. L'autorisation de prélèvement correspondant à ces avis est signée par le Client et jointe en annexe. Le Client s'engage à maintenir ladite autorisation de prélèvement pendant toute la durée du présent contrat.

9.4 – Tout terme commencé est dû en totalité ; aucun prorata ne peut être exigé par le Client quelle que soit la date de réalisation du contrat.

9.5 – Toutes les sommes qui seront dues à Hairdreams seront majorées de la TVA au taux en vigueur au jour de son exigibilité. En cas de modification de la législation fiscale en vigueur, les échéances supporteront les changements intervenus, tous droits, impôts et taxes liés au droit de licence, soit à l'utilisation du site Internet sont de convention expresse, mis à la charge exclusive du Client.

9.6 – Chaque échéance impayée portera un intérêt de retard calculé aux taux d'escompte de la banque de France, majoré de cinq points plus taxe. Chaque échéance impayée entraînera application d'une indemnité forfaitaire d'un montant minimum de 16 euros HT et d'un montant maximum de 10% du montant de l'impayé. Le non paiement d'une échéance pourra entraîner la résiliation du contrat tel que prévu à l'article 16. Hairdreams bénéficie du droit, le cas échéant, de se faire rembourser, en tout état de cause et sans justificatif, outre les frais répétables, les frais divers engagés pour tout rappel d'échéance.

9.7 – En cas de changement de domiciliation bancaire du Client, Hairdreams doit être informé 30 jours avant l'échéance dont la domiciliation est à modifier.

9.8 – Le Client ne saurait invoquer une impossibilité totale ou partielle d'utilisation, ou une détérioration des fonctionnalités du site Internet pour s'opposer au paiement des échéances.

Article 10 – Tarification des services

Toute modification des conditions du contrat, tel que le changement d'adresse, de domiciliation bancaire, modification de la période des échéances, des garanties, de la gérance, fera l'objet d'une facturation par Hairdreams au Client au tarif en vigueur au moment de la résiliation. La tarification sera communiquée par Hairdreams sur simple demande du Client.

Article 11 – Responsabilités

11.1 – Le choix des éléments constitutifs du site Internet a été fait sous l'unique et entière responsabilité du Client. La responsabilité d'Hairdreams ne pourra en aucun cas être recherchée par le Client à quelque titre que ce soit au regard des fonctionnalités, de qualité, de l'adéquation avec les besoins du Client, de l'utilisation, de l'hébergement, du référencement, et la maintenance du site Internet.

11.2 – Hairdreams ne pourra donc être tenu pour responsable des anomalies de fonctionnement du site Internet, qu'elles qu'en puissent être la cause et la durée.

11.3 – Hairdreams rappelle au Client que toute information qui sera sur le site Internet pourra être téléchargée par un tiers dans le monde entier. Aussi, il est dans l'intérêt du Client que les données insérées dans le site Internet ne puissent nuire à ses intérêts.

11.4 – Le Client utilise le site Internet sous sa seule direction ou son seul contrôle. Le Client ne pourra tenir le cessionnaire pour responsable des conséquences directes ou indirectes liées à l'exploitation du site Internet, y compris en cas de perte de données ou d'informations.

Article 12 – Garantie du Client

12.1 – Le Client a choisi les éléments constitutifs du site Internet et garantie Hairdreams de toute responsabilité si ceux-ci n'étaient pas conformes à la réglementation en vigueur ou en contradiction avec les droits d'un tiers. Le Client garantit Hairdreams contre toute action en contrefaçon de tiers, mais aussi contre toutes actions qui pourraient lui être intentées, à quelque titre que ce soit du fait des éléments du site Internet.

12.2 – Si Hairdreams venait à être informé que le site Internet du Client contenait des données portant atteinte à des droits de tiers ou illicites, Hairdreams pourra, à titre de précaution, prendre toutes mesures visant à stopper l'atteinte aux droits des tiers y compris par la suspension de la mise en ligne ou de l'exploitation du site Internet. Ladite suspension ou arrêt ne pourra être argué par le Client pour suspendre le paiement des échéances.

Article 13 – Recours

13.1 – En aucun cas, le Client pourrait tenter un quelconque recours directement contre Hairdreams pour vices rédhibitoires ou cachés du site internet. Si tel était le cas, le Client agira seul à ses frais.

13.2 – L'arrêt du paiement des échéances n'interviendra qu'après notification à Hairdreams par le Client d'une décision définitive ayant autorisé de la chose jugée ayant prononcé la résolution du contrat liant Hairdreams au Client et la résiliation induite du présent contrat.

13.3 – Par dérogation aux dispositions de l'article 1724 du code civil, le Client renonce à demander à Hairdreams toute indemnité ou diminution du montant des échéances si pour une raison quelconque le site Internet devenait temporairement ou définitivement inutilisable.

Article 14 – Assurance

14.1 – Le Client est seul responsable de tout dommage causé directement ou indirectement par le site Internet.

14.2 – Dans le cas où le Client souscrirait à ses frais une assurance couvrant les préjudices liés au site Internet, l'assurance souscrite devra comporter de manière expresse une délégation du bénéfice de toute indemnité versée par l'assureur au Client au profit du cessionnaire.

Article 15 – Information du cessionnaire

Chaque modification d'identité, de lieu, d'exploitation ou de siège social ou d'adresse du Client, devra faire l'objet d'une communication à Hairdreams dans un délai de 10 jours suivant la modification.

Article 16 – Résiliation

16.1 – Le présent contrat peut être résilié de plein droit par Hairdreams, sans aucune formalité judiciaire, huit jours après mise en demeure restée infructueuse, dans les cas suivants :

- Non paiement à terme d'une seule échéance
- Non exécution d'une seule des conditions du contrat
- Inexactitude des déclarations transmises par le Client à Hairdreams
- Non réalisation de ses obligations de déclarations par le Client.

Après mise en demeure Hairdreams conserve le droit de résilier le contrat même si le Client a proposé le paiement ou l'exécution de ses obligations ou même s'il y a procédé après le délai fixé.

16.2 – La présente convention peut être résiliée de plein droit par Hairdreams sans mise en demeure dans les cas suivants :

- Incident de paiement déclaré ou de détérioration de la cotation auprès de la banque de France
- En cas de perte de plus de la moitié du capital social
- En cas de cessation d'activité partielle ou totale du Client
- En cas de fusion, scission de l'entreprise ou modification de la personne des associés ou des dirigeants de fait ou non
- En cas de diminution des garanties et sûretés
- Si le Client fait l'objet de poursuites de la part de ses créanciers
- Si le site Internet, ou des éléments du site Internet viole les droits de tiers ou est contraire à l'ordre public.

16.3 – Suite à une résiliation, le Client devra restituer le site Internet comme indiqué dans l'article 17.

Outre cette restitution, le client devra verser à Hairdreams :

- Une somme égale au montant des échéances impayées au jour de la résiliation majorée d'une clause pénale de 10% et des intérêts de retard.
- Une somme égale à la totalité des échéances restant à courir jusqu'à la fin du contrat majorée d'une clause pénale de 10% sans préjudice de tous dommages et intérêts que le Client pourrait devoir à Hairdreams du fait de la résiliation.

Article 17 – Restitution du site Internet

17.1 – A l'expiration du contrat pour quelque cause que ce soit, le Client doit restituer immédiatement et à ses frais le site Internet ainsi que sa documentation.

Cette restitution consistera notamment dans la désinstallation des fichiers sources du site Internet de tous les matériels sur lesquels ils étaient ainsi qu'à détruire l'ensemble des copies de sauvegarde et documentation reproduites.

Hairdreams pourra s'assurer de cette désinstallation par un contrôle dans les locaux du Client par un de ses employés, un expert ou un huissier.

17.2 – En cas de retard dans la restitution ou la désinstallation du site Internet, le Client doit de plein droit à Hairdreams une indemnité de jouissance égale au 1/30 de la dernière échéance mensuelle H.T. par jour de retard.

17.3 – En cas d'impossibilité de restitution, notamment suite à une destruction du site et/ou de ses accessoires, le présent contrat est résilié de plein droit et le Client est dégagé de son obligation de restitution.

Le Client devra verser à Hairdreams une indemnité de non restitution égale à 6 échéances mensuelles.

Article 18 – Tolérances

La renonciation à invoquer le bénéfice d'une clause quelconque des présentes dans un cas particulier ne saurait être interprétée comme substituant une renonciation à invoquer cette clause ou toute autre clause dans un autre cas.

Article 19 – Cession de contrats

Le présent contrat ne peut faire l'objet d'une cession par le Client.

Article 20 – Solidarité des contrats

Si le Client est titulaire de plusieurs contrats avec Hairdreams, les parties conviennent qu'il y aura indivisibilité entre ces contrats de telle sorte que si l'un d'entre eux est résilié, cela entraînera de plein droit, si bon semble à Hairdreams, la résiliation des autres. Les parties conviennent que s'il était fait la preuve que l'un des dispositions du contrat était atteinte d'un vice, le contrat ne serait pas déclaré nul pour autant dans son ensemble et continuerait à faire autorité entre les parties pour les éléments non viciés. Les parties s'entendront pour substituer une nouvelle disposition à celle viciée.

Article 21 – Informatique et liberté

Les données à caractère personnel recueillies dans le cadre du présent contrat pourront faire l'objet d'un traitement informatisé à des fins de gestion administrative, de prospection commerciale et de gestion de la relation Client. Le Client et ses éventuels représentants acceptent la communication dans le cadre légal et réglementaire des informations recueillies, aux autorités judiciaires et administratives habilitées et notamment l'enregistrement des incidents de paiements dans les fichiers gérés par la banque de France.

Le client et ses éventuels représentants acceptent qu'Hairdreams partage éventuellement ses données et leurs mises à jour, avec toute entité du groupe ou avec ses fournisseurs, prescripteurs et/ou sous-traitants.

Article 22 - Litiges

Tout litige auquel pourra donner lieu le présent contrat, entre Hairdreams et le Client, relèvera de la compétence du Tribunal de Commerce du siège social d'Hairdreams, ou au choix de ce dernier, de la compétence du lieu du siège social d'Hairdreams.

CONDITIONS GENERALES DE PRESTATIONS DE SERVICES

Article 1 - Objet – Ensemble contractuel – champ d'application

1.1 – Les présentes conditions générales de vente (CGV) règlent les relations juridiques entre la société Hairdreams Haarhandels GmbH (ci-après dénommée « Hairdreams ») et ses clients. Ces CGV s'appliquent à l'intégralité des prestations relatives à la présente commande. Elles s'appliquent également aux futures relations juridiques ; et ceci, même en l'absence d'une référence expresse. Le client prend expressément acte du fait qu'Hairdreams ne conclut de contrat que sur le seul fondement de ces CGV.

Les obligations d' Hairdreams sont exclusivement déterminées par le contenu d'une offre présentée par Hairdreams en raison d'une commande du client ou d'une confirmation de commande établie par Hairdreams ainsi que par les présentes CGV.

Le client prend acte qu' Hairdreams est le propriétaire du site Internet et que l'ensemble des droits d'auteur, de propriété, de disposition et d'utilisation appartiennent exclusivement à Hairdreams. Toute modification ou complément après mise en ligne requiert donc une convention séparée entre Hairdreams et le client.

Aux termes du Contrat Fournisseur ce-dessous défini, le Client confie à Hairdreams la gestion de tout ou partie de son budget communication.

1.2 – Le Contrat de prestations de services qui lie Hairdreams (ci-après 'Hairdreams'), Hairdreams Haarhandels GmbH. A-8051 Graz Austria / Europe, Floraquellweg 9, Registre du commerce no FN: 109447/b, Tribunal de Graz, UID Nr.: ATU37443101 (no TVA intracommunautaire), Bankverbindung: Bank Austria Creditanstalt AG; Herrengasse 15, A-8010 Graz; BLZ 12000, Kontonr.: 0882-66226/00, au Client (ci-après 'le Client'), à compter de sa date de signature, sauf dispositions particulières ci-après ('le Contrat fournisseur') est un ensemble contractuel indivisible comprenant (i) les conditions particulières figurant au recto et (ii) les présentes Conditions générales de prestations de services (ci-après 'les Conditions'), remis au Client concomitamment à la signature du contrat, ce que le Client reconnaît expressément. En outre, tout choix par le Client, pour le financement des prestations choisies dans les conditions particulières figurant au recto, des 'conditions de financement Internet – avec financement', implique également l'acceptation intégrale et sans réserve par le Client et son adhésion plein et entière aux conditions générales et particulières du 'Contrat de licence d'exploitation du site Internet'.

1.3 – La signature par le Client du Contrat Fournisseur, au bas des conditions particulières figurant au recto, emporte l'acceptation intégrale et sans réserve par le Client et son adhésion pleine et entière aux dispositions du Contrat Fournisseur, aux présentes Conditions, qui prévalent sur toutes conditions générales d'achat ou tout autre document du Client, sauf accord dérogatoire exprès et préalable d'Hairdreams.

1.4 – Aucune tolérance d'Hairdreams, qu'elle qu'en soit la nature, l'ampleur, la durée ou la fréquence, ne pourra être considérée comme créatrice d'un quelconque droit ou l'expression d'une renonciation d'Hairdreams à sa prévaloir des présentes Conditions ou du Contrat Fournisseur.

Article 2 – Prestations de services d'Hairdreams

Le détail des produits et/ou services souscrits par le Client pour la mise en œuvre du plan de communication ('Pack' et/ou 'Produits') est mentionné dans les conditions particulières figurant au recto. Leurs descriptions et/ou conditions sont détaillées dans le Contrat remis au Client.

Article 3 – Prix des prestations

3.1 – Les prestations de services d'Hairdreams sont fournies aux prix annuel et/ou mensuel mentionné dans les conditions particulières figurant au recto. Ce prix est fermé et non révisable pendant la durée du Contrat Fournisseur.

3.2 – Par défaut, les prix, montants ou sommes s'entendent en euros, hors taxes, TVA en sus (sauf disposition contraire)

Article 4 – Conditions de règlement – défaut de paiement

4.1 – Le prix annuel sera payé par le Client chaque année pendant la durée du Contrat Fournisseur ; Les factures d'Hairdreams sont payables à leur date d'échéance telle qu'elle figure sur lesdites factures.

4.2 – Le prix est payable par chèque ou virement bancaire du Client, par autorisation de prélèvement, ou par tout autre moyen de paiement accepté par préalable et par écrit par Hairdreams, il est calculé net sans escompte, sauf accord différent des parties.

4.3 – Toute somme non payée à l'échéance donnera lieu au paiement par le Client de pénalités de retard fixées à trois fois le taux de l'intérêt légal sur le montant total toutes taxes comprises du prix des prestations de services figurant sur la facture. Ces pénalités seront exigibles de plein droit et automatiquement acquises à Hairdreams, sans aucune formalité ni mise en demeure préalable, et sans préjudice de toute autre action qu'Hairdreams serait en droit d'intenter, à ce titre, à l'encontre du Client.

4.4 – Hairdreams ne sera pas tenue de procéder à la fourniture des services commandés par le Client si celui-ci ne paye pas le prix convenu dans les conditions et selon les modalités ci-dessus indiquées. En cas de non respect des conditions de règlement figurant ci-dessus, Hairdreams aura le droit de suspendre ou d'annuler la fourniture des prestations en cours, en conservant l'(les) acompte(s) déjà perçu(s).

4.5 – Au terme du Contrat Fournisseur, Hairdreams ne sera pas tenue d'accepter les demandes de délégation ou de transfert de gestion du(des) nom(s) de domaine du Client, si celui-ci ne paye pas le prix convenu dans les conditions et selon les modalités ci-dessus indiquées, et plus généralement si le Client reste devoir des sommes à Hairdreams au titre de l'exécution ou de la réalisation du Contrat Client.

Article 5 – Durée – résiliation

5.1 – Le Contrat Fournisseur est conclu pour la durée mentionnée dans les conditions particulières figurant au recto ('période initiale').

Vis-à-vis du Client, le Contrat Fournisseur prend effet et présente un caractère définitif et irrévocable liant le Client, à compter de la date de signature du contrat.

5.2 – Le contrat Fournisseur sera tacitement reconduit au-delà de la Période initiale, par périodes successives d'une année, sauf dénonciation adressée par l'une ou l'autre partie, par lettre recommandée AR, trois (3) mois au moins avant le terme de la période en cours, qu'il s'agisse de la Période initiale ou d'une des périodes successives ci-avant visées.

5.3 – Le Contrat Fournisseur ne peut être dénoncé ou résilié avant son terme et/ou de manière unilatérale par le Client, pour quelque cause, fondement ou grief que ce soit.

5.4 – En cas de non respect par le Client de la clause figurant à l'article 5.3 ci-dessus, mais également en cas de violation par lui, de l'une quelconque des obligations définies dans le Contrat Fournisseur et/ou dans les présentes Conditions et/ou conditions générales et particulières du 'contrat de licence d'exploitation du site Internet' (en cas de choix par le Client, pour le financement des prestations choisies dans les conditions particulières figurant au recto, des 'conditions de financement Internet – avec financement'), le Client restera redevable de l'ensemble des sommes dues à Hairdreams pour la durée du Contrat Fournisseur, et devra également, de plein droit et immédiatement, verser à Hairdreams, à première demande de celle-ci, une indemnité d'un montant de 3000€, sans préjudice de tous dommages et intérêts complémentaires.

Article 6 – Obligation de moyens – Responsabilité – Garantie

6.1 – Pour l'exécution de toutes les Prestations de services souscrites par le Client, Hairdreams est débitrice envers lui d'une obligation de moyen, et non d'une obligation de résultat.

Le Client a ainsi été informé de ce que certaines Prestations de services (ex. : référencement) sont tributaires de nombreux paramètres techniques, technologiques ou autres qu'Hairdreams ne peut maîtriser de manière totale. A ce titre, Hairdreams se réserve le droit de refuser certains 'choix de mots clés naturels ou de liens commerciaux' ou de les modifier.

6.2 – A compter de la prise d'effet du Contrat Fournisseur, le Client dispose d'un délai d'un mois pour fournir à Hairdreams tous les éléments pour la création de son plan de communication (ex. : site Internet. La responsabilité d'Hairdreams ne peut être engagée si le Client ne respecte pas le délai.

6.3 – Hairdreams sera déchargée de toute responsabilité envers le Client en cas de mise en ligne de contenus illégaux, illicites, ou partant atteinte à des droits de tiers, notamment en cas de choix par le Client de mots clés non autorisés par les moteurs de recherche, ou ne pouvant être utilisés par le Client.

Hairdreams sera déchargée de toutes responsabilités envers le client (i) lorsqu'elle aura soumis au Client des projets (ex. incorporation du site Internet dans la base) et que le Client n'aura pas émis par écrit un avis défavorable ou une demande de modification, ou (i), pour une prestation de création d'un site Internet, en cas d'absence de réponse du Client dans un délai de 5 jours maximum à compter de l'envoi par Hairdreams d'un email (ou un fax) de confirmation de la création et de la mise en ligne à une adresse temporaire (délai à l'issue duquel la livraison sera réputée, par le Client, conforme au Contrat Fournisseur). Hairdreams sera plus généralement déchargée de toute responsabilité envers le Client en cas de non respect de ses obligations au titre du Contrat Fournisseur.

6.4 – En cas de manquement quelconque d'Hairdreams dans l'exécution de ses obligations (défaut d'exécution ou mauvaise exécution), le Client devra en faire part à celle-ci dans le délai de 5 jours maximum à compter, selon le service souscrit en cause, de la diffusion des annuaires en ligne ou imprimés, de la mise en ligne du site Internet du Client, ou de la date de réalisation par Hairdreams du service ou de l'obligation contestée ou de la date à laquelle le service ou l'obligation contestée aurait dû être réalisé(e). A défaut ou dans l'hypothèse où le Client aurait signé un procès-verbal de réception des prestations de services commandées, Hairdreams sera réputée avoir réalisé ses obligations de manière conforme au Contrat Fournisseur, et le Client sera alors réputé de plein droit avoir renoncé irrévocablement à toutes réclamations à ce titre. Dans tous les cas, l'éventuelle indemnisation du Client ne pourra, en principal, intérêts, frais et accessoires, être supérieure au double du prix payé par le Client pour la réalisation du service souscrit en cause, avec un plafond de 1000€. Pour les besoins des présentes, les parties considèrent que ne peut être considérée comme obligation essentielle du Contrat Fournisseur une obligation partielle ou isolée de celui-ci, l'objet du contrat reposant sur la réalisation de plusieurs obligations et prestations, réputées indivisibles comme faisant partie ensemble du plan de communication du Client. Le Client s'oblige également à limiter son dommage éventuel par la mise en œuvre de toutes mesures à cet égard.

Article 7 – Propriété intellectuelle

Les droits de propriété intellectuelle (droit de reproduction et de représentation) portant sur l'ensemble des créations réalisées par Hairdreams exécution de la (des) prestations(s) de services commandée(s), en particulier les créations graphiques réalisées par Hairdreams dans le cadre de la réalisation d'un site Internet (architecture du site, logos, animations, photographies, textes, etc.) ne sont cédés au Client, pour la durée des droits et le monde entier, qu'à compter seulement (i) du terme du Contrat Fournisseur, et (i) du parfait et complet paiement du prix à Hairdreams. Le référencement, dans tous les cas de figure n'appartient pas au Client et est soumis au Code de Propriété intellectuelle.

Article 8 – Litiges – Droit applicable

8.1 – Tout différend relatif à l'application du Contrat Fournisseur, des présentes Conditions, à leur interprétation, leur exécution, aux contrats de prestations de services et commandes conclus par Hairdreams, ou au paiement du prix, sera soumis au Tribunal de Commerce de Graz, quelque soit le lieu de la commande, de la livraison, du paiement ou du mode de paiement, et même en cas d'appel en garantie ou de pluralité de détenteurs, sauf disposition contraire impérative et d'ordre public de la Loi.

8.2 – En cas d'action judiciaire ou toute autre action en recouvrement de créances par Hairdreams, les frais de sommation, de justice, ainsi que les honoraires d'avocat et d'huissier, et tous les frais annexes seront à la charge du Client fautif, ainsi que les frais liés ou résultant du non-respect par le Client des conditions de règlement de la commande considérée.

8.3 – Toutes questions relatives au Contrat Fournisseur, aux présentes Conditions ainsi qu'aux prestations de services qu'elles régissent, seront soumises à la loi Autrichienne, à l'exécution du tout autre droit.